



Connaissez-vous le Centre Marc-Vanier?

Si vous connaissez le CROM depuis un bon moment, vous savez sans doute que le Centre Marc-Vanier (CMV) est une société de gestion immobilière sans but lucratif, un partenaire clé du CROM qui fournit à nos clients des logements de qualité au sein de la collectivité. Le CMV a débuté en 1980, en achetant et en rénovant des maisons dans le cadre de la désinstitutionnalisation du Centre Garry-Taylor (qui abrite maintenant la direction des services aux enfants et à leur famille) et continue à acheter et à vendre des maisons pour répondre à nos besoins.

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi le CROM ne s'occupe pas lui-même de la gestion et du fonctionnement de ces propriétés? En tant qu'établissement public, le CROM ne peut acheter aucune propriété sans un décret en conseil, ce qui ferait que le propriétaire serait le gouvernement provincial, et non le centre. Obtenir un décret en conseil est une démarche si longue et si compliquée qu'aucune maison convenable ne resterait sur le marché assez longtemps pour en permettre l'achat (d'ailleurs, de nos jours, les gouvernements préfèrent la location à l'achat). Une organisation comme le Centre Marc Vanier n'est pas assujettie à ces restrictions.

Vous reconnaîtrez peut-être le nom de certains membres du conseil d'administration du CMV : Michel Massie (président du CMV, voir la photo de l'entête), Blair Tisshaw (vice-président — également vice-président du conseil d'administration du CROM), Rhoda Root (secrétaire — également directrice des services aux adultes et à leur famille du CROM), Brian Griffis (ancien président du conseil d'administration du CROM), Michel Boyer, Thérèse Wallace, Brian Mimee et Ricky Held consacrent tous leur temps au CMV. Gilbert Saad s'occupe de la comptabilité et Jerry Raymond est responsable de l'entretien.

Actuellement, le CMV gère 29 propriétés, la nouvelle maison de répit devant être la trentième. La prochaine étape du partenariat entre le CROM et le CMV consistera à examiner les besoins projetés des clients du CROM pour les cinq prochaines années. Le besoin le plus urgent serait d'établir des maisons où effectuer l'évaluation et la formation d'adolescents et de jeunes adultes. Et à mesure que les services du CROM se spécialiseront, il aura besoin de résidences supplémentaires pour les clients présentant des troubles graves du comportement (TGC). Ces maisons seront en partie financées par la vente de propriétés qui ne répondent plus à ses besoins. Le reste viendra de fonds obtenus par la Fondation Taylor-Birks.



*Rhoda Root est
secrétaire du CMV.*

LE CMV EN BREF

- 30** résidences pour des clients du CROM, dont :
- 3** ressources intermédiaires (RI) spécialisées pour des clients avec TGC
- 2** résidences d'assistance continue (RAC) pour des clients présentant des TGC
- 4** RI spécialisées pour des clients ayant des déficiences multiples
- 2** RAC pour des clients ayant des déficiences multiples